

*Initiatives ministérielles*

Harper (Simcoe Centre)  
Hill (Macleod)  
Hoepfner  
Jennings  
Lalonde  
Laurin  
Leblanc (Longueuil)  
Leroux (Shefford)  
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)  
McClelland (Edmonton Southwest)  
Meredith  
Morrison  
Paré  
Picard (Drummond)  
Pomerleau  
Ringma  
Solberg  
Stinson  
Taylor  
Tremblay (Rosemont)  
White (Fraser Valley West)

Hayes  
Hill (Prince George—Peace River)  
Jacob  
Johnston  
Langlois  
Lebel  
Leroux (Richmond—Wolfe)  
Marchand  
Mayfield  
McLaughlin  
Mills (Red Deer)  
Nunez  
Penson  
Plamondon  
Riis  
Sauvageau  
Speaker  
Strahl  
Thompson  
Venne  
Williams—74

## DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian  
Bemier (Mégantic—Compton—Stanstead)  
Bouchard  
Brushett  
Chrétien (Frontenac)  
Gaffney  
Hopkins

Bemier (Gaspé)  
Bertrand  
Brien  
Canuel  
Crête  
Gagnon (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)  
Valéri

• (1105)

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Je déclare la motion adoptée.

[Traduction]

**L'hon. Douglas Peters (au nom du ministre des Finances)** propose: Que le projet de loi C-70, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, les Règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu et des lois connexes, soit lu pour la première fois et imprimé.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

• (1110)

### LOI SUR L'ACCORD CONCERNANT LA BANDE INDIENNE DE PICTOU LANDING

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-60, Loi concernant l'accord conclu entre Sa Majesté du chef du Canada et la bande indienne de Pictou Landing, dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

**L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.)** propose: Que le projet de loi soit agréé.

(La motion est adoptée.)

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Immédiatement, si la Chambre y consent?

**Des voix: D'accord.**

**M. Irwin propose:** Que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

**Mme Roseanne Skoke (Central Nova, Lib.):** Madame la Présidente, je vais me pencher sur le projet de loi C-60, Loi sur l'accord concernant la bande indienne de Pictou Landing, à l'étape de la troisième et dernière lecture.

En ma qualité de députée de Central Nova et au nom des Micmacs de Pictou Landing, dans ma circonscription, je remercie les députés d'avoir appuyé ce projet de loi à l'étape de la deuxième lecture et au comité. Je suis persuadée que les 400 Micmacs et plus qui sont touchés apprécient votre soutien, car ils pourront enfin savoir à quoi s'en tenir au juste, chose qu'ils attendent depuis bien longtemps.

Cela peut paraître une mesure législative mineure, mais elle est essentielle pour la première nation en cause et mérite donc que le Parlement l'adopte rapidement.

Le projet de loi C-60 est important pour trois raisons. Tout d'abord, il garantira qu'on se servira d'un fonds établi à cette fin en vertu de l'accord pour indemniser les membres des premières nations qui présenteront une réclamation au sujet du système de traitement des effluents de Boat Harbour. Ainsi, le gouvernement fédéral et la bande micmac de Pictou Landing seront protégés contre toute autre réclamation.

Deuxièmement, aux termes du projet de loi C-60, les Micmacs de Pictou Landing seront chargés d'administrer les sommes que le gouvernement fédéral a versées et versera aux termes de l'accord.

Troisièmement, le projet de loi C-60 confirmera que le gouvernement fédéral entend respecter ses engagements envers les autochtones, y compris ceux qu'ont pris les gouvernements précédents.

Les députés de tous les côtés doivent reconnaître que la mise en oeuvre de l'accord de règlement avec les Micmacs de Pictou Landing est déjà bien avancée. On ne nous demande pas aujourd'hui d'approuver de nouvelles dispositions ni de prendre de nouveaux engagements ou d'innover. On nous demande simplement de tenir les promesses encore en souffrance que le gouvernement du Canada a faites aux Micmacs de Pictou Landing, en Nouvelle-Écosse. Être fidèle à cet engagement, c'est très important. À telle enseigne que le gouvernement l'a consigné dans un accord.

Dans notre livre rouge, nous avons annoncé notre intention d'établir un nouveau partenariat avec les peuples autochtones. Aujourd'hui on nous demande de respecter la promesse que nous avons faite non seulement aux Micmacs de Pictou Landing, mais également à l'ensemble des peuples autochtones. Grosso modo, ce projet de loi nous demande de prendre des mesures en vue de protéger à la fois le gouvernement du Canada et la première nation contre d'autres réclamations touchant le système de traitement des effluents de Boat Harbour.

Madame la Présidente, permettez-moi d'abord de dire un mot du Boat Harbour de jadis. Imaginez quantité de poissons, de plages sablonneuses, d'embarcations voguant au milieu de pois-